

Doctrine réalise la plus grande levée de fonds d'une LegalTech en Europe

Paris, le 29 Juin 2018 - Doctrine annonce un tour de table de 10 millions d'euros, soit la plus grande levée de fonds d'une Legaltech en Europe. Réalisée auprès d'Otium Venture et de Xavier Niel, Doctrine souhaite recruter 160 collaborateurs sur les 18 prochains mois pour continuer de développer sa technologie et intensifier son déploiement chez ses clients. Doctrine avait déjà effectué une première levée de fonds de 2 millions d'euros six mois après sa création, à l'automne 2016.

Une croissance de 20% par mois portée par une obsession de la satisfaction client.

Doctrine est un moteur de recherche juridique qui simplifie l'accès à l'information juridique pour les professionnels du droit grâce à l'intelligence artificielle.

Forte d'une croissance rentable de plus de 20% par mois, Doctrine est devenu un acteur référent de l'intelligence artificielle appliquée au droit.

Plus de 1000 organisations utilisent déjà Doctrine au quotidien allant des cabinets d'avocats (August Debouzy, BCTG) aux entreprises du CAC40 (Free, Bouygues Telecom, SNCF). Doctrine propose une offre alternative plus abordable aux éditeurs juridiques traditionnels qui séduit les avocats individuels, segment sur lequel l'entreprise connaît sa plus forte croissance.

« Doctrine m'a permis de gagner le dossier d'un client et ainsi de mettre fin à un contentieux dense et très ancien en identifiant 4 fois plus de jurisprudences pertinentes que les moteurs de recherche juridique traditionnels. La rapidité et la pertinence de la recherche font de Doctrine un outil indispensable au quotidien. »

— Laura Nicolle, avocat en droit social à Paris

Doctrine ambitionne de multiplier par 10 son nombre de clients d'ici 2019.

Ce nouveau tour de table va permettre de soutenir deux gros enjeux de croissance pour Doctrine :

- Développer sa position de leader en appliquant l'intelligence artificielle au droit
- Recruter 160 personnes dans les 18 prochains mois dont une majorité de data scientists formés à la matière juridique

“Nous sommes investisseurs de Doctrine depuis le début” rapporte Bruno Raillard, Partner d’Otium venture (Owkin, Comet, PayFit), “c’est incroyable de voir l’obsession du client portée par Nicolas, Antoine et Raphaël. Ils posent les bases de ce que sera le quotidien des professionnels du droit dans les prochaines décennies. Nous sommes fiers de les accompagner sur cette nouvelle levée de fonds”

Bâtir le Google du droit

« L’adage nul n’est censé ignorer la loi n’a plus de sens aujourd’hui face à l’inflation des normes », explique Nicolas Bustamante, Président et co-fondateur (juriste, major de L’École Normale Supérieure et reconnu Forbes 30under30). « L’information juridique croît à un rythme tel qu’aucun être humain ne peut traiter ce volume d’information ; l’intelligence artificielle de Doctrine vient épauler les professionnels du droit dans leur analyse et la compréhension du génome juridique”.

La partie chronophage de la recherche juridique est automatisée, permettant aux professionnels du droit de se concentrer sur leur expertise : utiliser le droit pour défendre leurs clients avec une précision sans précédent. Doctrine réduit en moyenne par 8 le temps consacré à la recherche d’information juridique.

Doctrine est convaincue que le 21^{ème} siècle consacrera l’avènement du juriste et non sa disparition face à l’intelligence artificielle. Les législations comme le RGPD démontrent la place vitale du juriste au sein de la révolution numérique. Face à ces législations complexes, Doctrine simplifie et rend compréhensibles des milliers d’articles de loi français et européens.



Doctrine

À PROPOS DE DOCTRINE

Doctrine est un moteur de recherche juridique qui simplifie l'accès à l'information juridique pour les professionnels du droit grâce à l'intelligence artificielle. Plus de 1000 organisations utilisent déjà Doctrine allant d'avocats individuels aux cabinets d'avocats (August Debouzy, BCTG) et entreprises du CAC40 (Free, Bouygues Telecom, SNCF) pour défendre leurs clients avec une précision sans précédent. Fondée en 2016 par Nicolas Bustamente (juriste, major de l'ENS et reconnu Forbes 30under30), Antoine Dusséaux (École polytechnique, UC Berkeley) et Raphaël Champeimont (Docteur en informatique - Université Pierre et Marie Curie), Doctrine a levé 12 millions d'euros notamment auprès d'Otium Ventures et Xavier Niel et compte 50 salariés basés à Paris.



Doctrinesalle de presse